

CCAS ET VILLE DE CLERMONT-FERRAND : APPEL A LA GRÈVE MARDI 25 MAI 2021

12 mai 2021



APPEL A LA GRÈVE MARDI 25 MAI 2021

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SUD CT et UNSA de la Ville et du CCAS de Clermont-Ferrand refusent une régression historique, l'allongement de votre temps de travail sans compensation financière ou adaptation de nos cycles de travail afin d'améliorer nos conditions de vie.

Le « travailler plus pour gagner plus » d'un gouvernement précédent s'est transformé en « travailler plus pour gagner moins » !

Nous sommes tous concernés par cette disposition de la loi de transformation de la fonction publique.

Le dernier rapport d'activité sur l'état de la fonction publique estimait à 1 587 le nombre d'heures annuelles travaillées dans les collectivités territoriales, soit une durée hebdomadaire inférieure aux 35 heures légales. Mieux encore dans notre collectivité, le calcul donne 1561h !

Un privilège coûteux et infondé du point de vue du gouvernement, un conquies social légitime pour les agents et les syndicats que nous sommes.

Les premiers de corvées sommes bien récompensés par un gouvernement qui veut supprimer « entre 45 000 et 50 000 emplois au niveau national.

Entre le gel du point d'indice depuis plus de dix ans et l'inflation, nous, les fonctionnaires territoriaux avons perdu 18 % de notre pouvoir d'achat depuis le début des années 2000, le surcroît de congés dont nous bénéficions jusqu'ici permettait de compenser un peu la faiblesse de nos salaires.

	Aujourd'hui nous bénéficions	Demain si nous réagissons pas
Jours de congés réguliers	27 J	25 J
Congés bonifiés hors période	2 J	2 J
Journées du Maire	4 J dont pentecôte	0 J
Jours d'ancienneté	De 1 à 5 J	? (question posée)
3 mois avant départ en retraite	Soit 90 J	? (question posée)
Bilan	*	- 6 JOURS

La collectivité nous propose de travailler plus et de nous donner des ARIT pour compenser, bel effort !!!

Pensez bien que ces « jours en plus » ne sont que le rattrapage de vos heures et vous perdrez toujours les 6 jours de notre système actuel !

Aussi l'intersyndicale vous propose de contester cette mesure et vous invite à faire part de votre volonté de pas être les perdants de ce marché de dupes, en se mobilisant le mardi 25 mai 2021, cette date hautement symbolique est facile à retenir,

c'est le lendemain du lundi de pentecôte qui nous est gracieusement accordé en journée du Maire, profitez c'est peut être un des derniers !



APPEL A LA GRÈVE MARDI 25 MAI 2021

Les organisations syndicales Cfdt, CGT, FO, SUD CT et UNSA de la Ville et du CCAS de Clermont-Ferrand refusent une régression historique, l'allongement de votre temps de travail sans compensation financière ou adaptation de nos cycles de travail afin d'améliorer nos conditions de vie.

Le « travailler plus pour gagner plus » d'un gouvernement précédent s'est transformé en « **travailler plus pour gagner moins** » !

Nous sommes tous concernés par cette disposition de la loi de transformation de la fonction publique.

Le dernier rapport d'activité sur l'état de la fonction publique estimait à 1 587 le nombre d'heures annuelles travaillées dans les collectivités territoriales, soit une durée hebdomadaire inférieure aux 35 heures légales. Mieux encore dans notre collectivité, le calcul donne 1561h !

Un privilège coûteux et infondé du point de vue du gouvernement, un acquis social légitime pour les agents et les syndicats que nous sommes.

Les premiers de corvées sommes bien récompensés par un gouvernement qui veut supprimer « entre 45 000 et 50 000 emplois au niveau national.

Entre le gel du point d'indice depuis plus de dix ans et l'inflation, nous, les fonctionnaires territoriaux avons perdu 18 % de notre pouvoir d'achat depuis le début des années 2000, le surcroît de congés dont nous bénéficions jusqu'ici permettait de compenser un peu la faiblesse de nos salaires.

	Aujourd'hui nous bénéficions	Demain si nous réagissons pas
Jours de congés réguliers	27 J	25 J
Congés bonifiés hors période	2 J	2 J
Journées du Maire	4 J dont pentecôte	0 J
Jours d'ancienneté	De 1 à 5 J	? (question posée)
3 mois avant départ en retraite	Soit 90 J	? (question posée)
Bilan	*	- 6 JOURS

La collectivité nous propose de travailler plus et de nous donner des ARTT pour compenser, bel effort !!!

Pensez bien que ces « jours en plus » ne sont que le rattrapage de vos heures et vous perdrez toujours les 6 jours de notre système actuel !

Aussi l'intersyndicale vous propose de contester cette mesure et vous invite à faire part de votre volonté de pas être les perdants de ce marché de dupes, en se mobilisant le mardi 25 mai 2021, cette date hautement symbolique est facile à retenir, c'est le lendemain du lundi de pentecôte qui nous est gracieusement accordé en journée du Maire, profitez c'est peut être un des derniers !

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/CCAS-ET-VILLE-DE-CLERMONT-FERRAND-APPEL-A-LA-GREVE-MARDI-25-MAI-2021>